

Les relations commerciales de la Belgique avec le

BURUNDI

Cette note est également disponible sur le site internet de l'Agence pour le Commerce extérieur : www.abh-ace.be



Agence pour le
Commerce extérieur

TABLE DES MATIÈRES

1	La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché burundais.....	2
1.1	Exportations.....	2
1.2	Importations	3
2	La position du Burundi comparée à celle des pays voisins (2018)	4
3	Relations commerciales bilatérales.....	5
3.1	Échanges de marchandises.....	5
3.1.1	Exportations.....	7
3.1.2	Importations	9
3.1.3	Évolution de la balance des biens à l'issue des 6 premiers mois de 2019	11
3.2	Échanges de services	12
3.2.1	Exportations.....	13
3.2.2	Importations	14
3.2.3	Évolution de la balance des services à l'issue des 6 premiers mois de 2019.....	15
4	Quelques indicateurs économiques du Burundi.....	16
5	Notes méthodologiques	17
5.1	Concepts	17
5.2	Indice des prix à l'importation et à l'exportation	18
6	Sources.....	19
7	Contacts.....	19

1 LA POSITION DE LA BELGIQUE ET DES PAYS DE L'UE DANS LE MARCHÉ BURUNDAIS

1.1 EXPORTATIONS

Les exportations européennes (UE-28) à destination du Burundi se sont chiffrées à EUR 96,9 millions en 2018.

La **Belgique représentait 27,3% de ces exportations et se classait 1^e pays européen exportateur de biens vers le Burundi**. La Slovaquie occupait la deuxième place avec 25,4%. La France a complété le podium avec 11,7%.

Les ventes européennes à destination du Burundi ont baissé de 17,3% entre 2017 et 2018. Les exportations belges ont, quant à elles, baissé de 11,5% au cours de la même période.

Les exportations slovaques ont progressé de 17,6%. Les ventes de la France ont progressé de 15,0%.

En 2018, la Belgique a connu une baisse de ses exportations à destination du Burundi moins rapide que celle de la moyenne européenne. Elle est donc devenue un fournisseur européen relativement plus important du Burundi.

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS À DESTINATION DU BURUNDI

En millions d'EUR	2017	2018	Variation en %	Part en %
1 Belgique	29,9	26,4	-11,5	27,3
2 Slovaquie	21,0	24,6	17,6	25,4
3 France	9,9	11,3	15,0	11,7
...				
Total UE-28	117,2	96,9	-17,3	100,0

1.2 IMPORTATIONS

Les importations européennes (UE-28) en provenance du Burundi se sont chiffrées à EUR 50,0 millions en 2018.

La **Belgique représentait 10,1% de ces importations et se classait 4^e pays de l'UE.**

Le Portugal a pris la première place avec 24,5% tandis que l'Allemagne occupait la deuxième place avec 18,7%. La Lituanie a complété le podium avec 11,2%.

Les acquisitions européennes (UE-28) en provenance du Burundi ont diminué de 95,8% entre 2017 et 2018. Les importations belges ont, quant à elles, progressé de 7,4% au cours de la même période.

Les importations portugaises ont diminué de 87,3% tandis que celles de l'Allemagne ont bondi de 34,8%. Les achats de la Lituanie ont diminué de 80,6%.

En 2018, la Belgique a connu une hausse de ses importations en provenance du Burundi, tandis que celles de l'Union européenne diminuaient. Elle devient donc un client européen relativement plus important du Burundi.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU BURUNDI

En millions d'EUR	2017	2018	Variation en %	Part en %
1 Portugal	96,3	12,2	-87,3	24,5
2 Allemagne	6,9	9,3	34,8	18,7
3 Lituanie	28,9	5,6	-80,6	11,2
4 Belgique	4,7	5,1	7,4	10,1
...				
Total UE-28	1.194,0	50,0	-95,8	100,0

2 LA POSITION DU BURUNDI COMPARÉE À CELLE DES PAYS VOISINS (2018)

CLIENT → EXPORTATIONS BELGES

FOURNISSEUR → IMPORTATIONS BELGES



INTÉRÊT MANIFESTÉ POUR LE MARCHÉ BURUNDAIS

Le fichier des exportateurs de l'Agence pour le Commerce extérieur recense 467 entreprises belges exportant vers le Burundi et 695 manifestant des signes d'intérêt pour ce marché, sur un total de 24.830 sociétés.

3 RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

3.1 ÉCHANGES DE MARCHANDISES

En 2018, le Burundi a été le **134^e** client en importance de la Belgique. Il s'est classé devant la Namibie et derrière le Malawi. Les **exportations** de la Belgique à destination du Burundi se sont chiffrées à EUR 26,4 millions en 2018 contre un montant de EUR 29,9 millions en 2017, soit une baisse de **11,5%**.

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de la Belgique, le Burundi a pris

la **143^e** place en 2018, derrière l'Ouzbékistan et devant les Seychelles. La Belgique a importé du Burundi des marchandises pour un montant de EUR 5,1 millions en 2018 contre EUR 4,7 millions en 2017. Les **achats** belges en provenance du Burundi ont, en d'autres termes, progressé de **7,4%**.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de marchandises de la Belgique avec le Burundi de **2014 à 2018**.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE LA BELGIQUE AVEC LE BURUNDI

En millions d'EUR	2014	2015	2016	2017	2018
Exportations	48,1	55,4	31,1	29,9	26,4
Importations	4,2	6,7	5,2	4,7	5,1
Balance commerciale	43,9	48,7	25,9	25,2	21,3
Exportations : variation en %	45,6	15,3	-43,8	-4,0	-11,5
Importations : variation en %	-0,1	58,4	-21,3	-10,2	7,4

La **balance commerciale des marchandises** entre la Belgique et le Burundi est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2014, la balance commerciale des marchandises entre la Belgique et le Burundi présentait un excédent chiffré à EUR 43,9 millions.

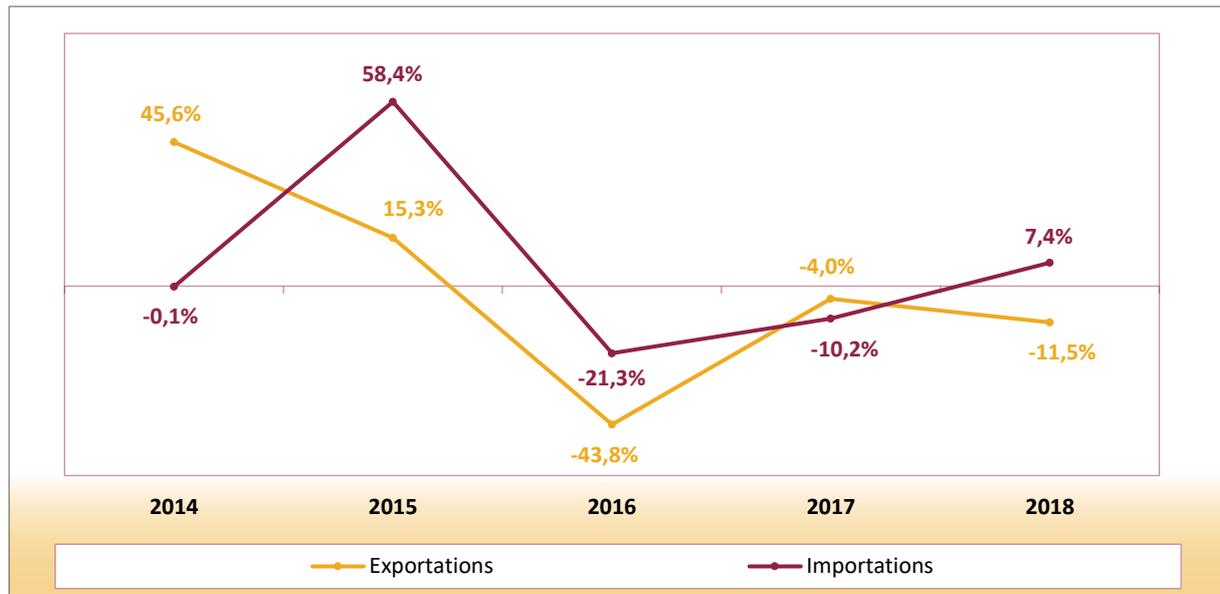
En 2015, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 48,7 millions.

En 2016, la baisse des exportations, plus significative que celle des importations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 25,9 millions.

En 2017, la baisse des exportations, plus significative que celle des importations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 25,2 millions.

L'année dernière, la hausse des importations, combinée à la baisse des exportations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 21,3 millions.

GRAPHIQUE 1 : VARIATION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (EN VALEUR)



Le graphique ci-dessus montre que les échanges de marchandises entre la Belgique et le Burundi ont été soumis à d'importantes fluctuations ces dernières années.

En 2014, les **exportations** belges à destination du Burundi ont augmenté de 45,6%, en raison de la progression des ventes de produits chimiques. En 2015, elles étaient en hausse de 15,3%, parce que les ventes de produits chimiques ont crû. Pour ce qui est de l'année 2016, ces exportations totales ont enregistré une décroissance de 43,8%, à cause des ventes de produits chimiques en baisse. En 2017, elles ont décliné de 4,0%. L'année dernière, les exportations totales belges vers le Burundi ont régressé de 11,5%, car les ventes de produits chimiques ont diminué.

En 2014, les **importations** belges en provenance du Burundi ont diminué de 0,1%. En 2015, elles étaient en hausse de 58,4%, parce que les acquisitions de produits du règne végétal ont crû. Pour ce qui est de l'année 2016, ces importations totales ont enregistré une décroissance de 21,3%, à cause des achats de produits du règne végétal en baisse. En 2017, elles ont décliné de 10,2%, en raison de la décroissance des acquisitions de produits du règne végétal. L'an dernier, les importations totales en provenance du Burundi ont progressé de 7,4%, car les achats de produits du règne végétal ont augmenté.

3.1.1 EXPORTATIONS

En 2018, les deux premiers secteurs valaient plus de 50,0% des exportations de marchandises vers le Burundi. Les **produits chimiques**, premier secteur à l'exportation, ont représenté 37,7% des ventes totales belges vers le Burundi, soit EUR 10,0 millions. La sous-section des « vaccins pour la médecine humaine » totalisait EUR 5,7 millions.

Les **machines et appareils** ont pris la deuxième place avec une part de 19,1% et des ventes de EUR 5,0 millions. Ces ventes concernaient des « parties de machines et appareils (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier) » pour EUR 1,6 million.

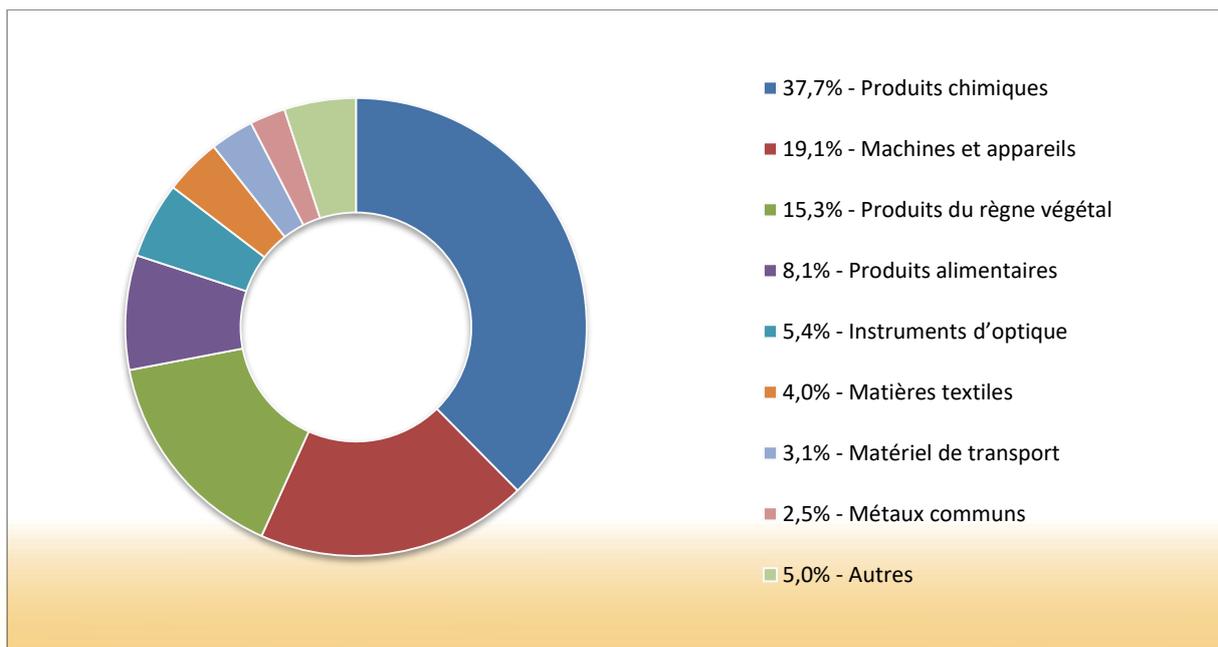
Les **produits du règne végétal**, qui ont complété le podium, ont représenté EUR 4,0 millions, soit une part de 15,3% du total exporté vers le Burundi. Le « malt, non-torréfié » a généré EUR 3,8 millions.

Les exportations de **produits alimentaires**, quatrième section, s'élevaient à EUR 2,1 millions et une part de 8,1% des exportations vers le Burundi. Les « préparations pour sauces et sauces préparées; condiments et assaisonnements, composés » s'attribuent EUR 0,5 million de cette catégorie.

Les ventes d'**instruments d'optique** vers le Burundi atteignaient EUR 1,4 million, soit une part de 5,4%. La sous-section des « instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire » atteignait EUR 0,9 million.

Il convient également de noter la part des sections : **matières textiles** (4,0%), **matériel de transport** (3,1%) et **métaux communs** (2,5%).

GRAPHIQUE 2 : LES EXPORTATIONS BELGES (EN %) À DESTINATION DU BURUNDI, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2018



En 2018, les exportations de six des huit plus importantes sections étaient en croissance. Les **produits du règne végétal** (+78,1%) sont ainsi la section dont les ventes à destination du Burundi ont le plus progressé en valeur (EUR +1,8 million) en 2018. La sous-section du « malt, non-torréfié » a gagné EUR 1,6 million en un an.

Le **matériel de transport** (+60,6%) est la deuxième catégorie dont les exportations ont le plus augmenté en valeur (EUR +0,3 million). Les « parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de \geq 10 personnes » ont généré EUR 0,1 million supplémentaire en 2018.

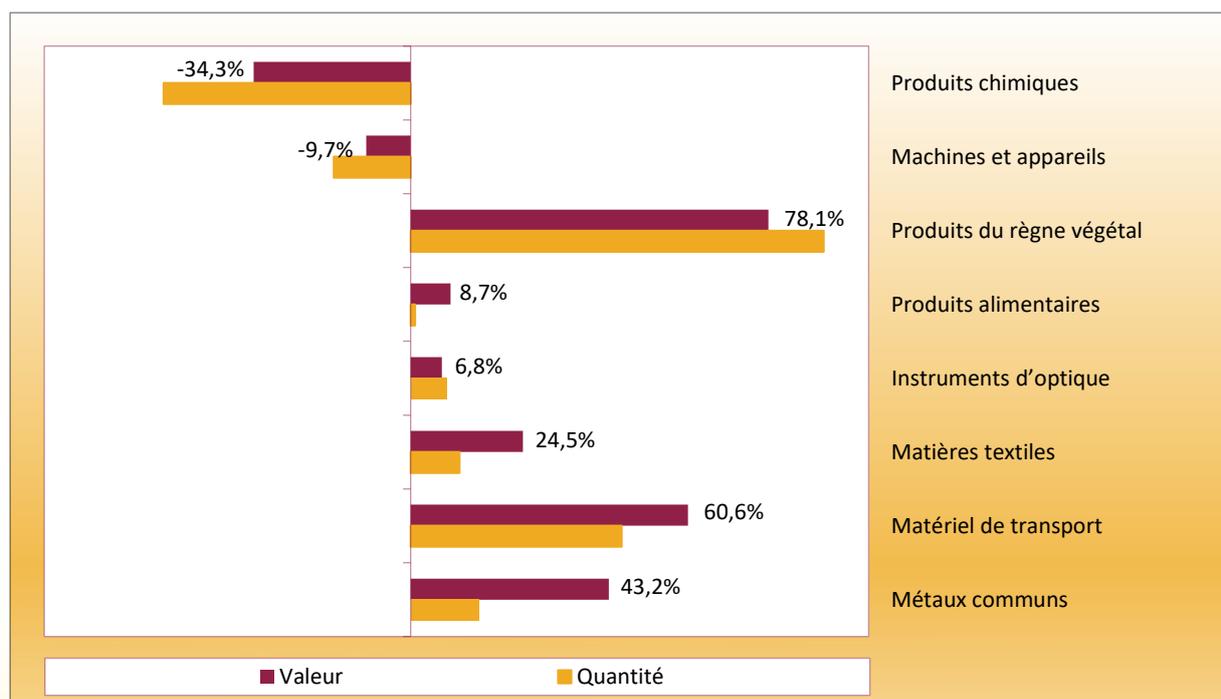
La troisième plus importante hausse des ventes en valeur (EUR +0,2 million) est à attribuer à la section des **matières textiles** (+24,5%). La sous-section des « tissus de coton, imprimés, à armure sergé » a engendré EUR 0,4 million additionnel par rapport à 2017.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections : **métaux communs** (+43,2%), **produits alimentaires** (+8,7%) et **instruments d'optique** (+6,8%).

Toutefois, d'autres sections ont vu leurs ventes à destination du Burundi diminuer. Les **produits chimiques** (-34,3%) sont ainsi la section dont les ventes à destination du Burundi ont le plus régressé en valeur (EUR - 5,2 millions) en 2018. La sous-catégorie des « vaccins pour la médecine humaine » a perdu EUR 4,8 millions par rapport à 2017.

Les **machines et appareils** (-9,7%) sont la deuxième catégorie dont les exportations vers ce pays ont le plus décliné en valeur (EUR -0,5 million). Les « machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, entièrement ou partiellement automatiques » ont engendré EUR 0,8 million de moins en 2018.

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DU BURUNDI CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2017/2018

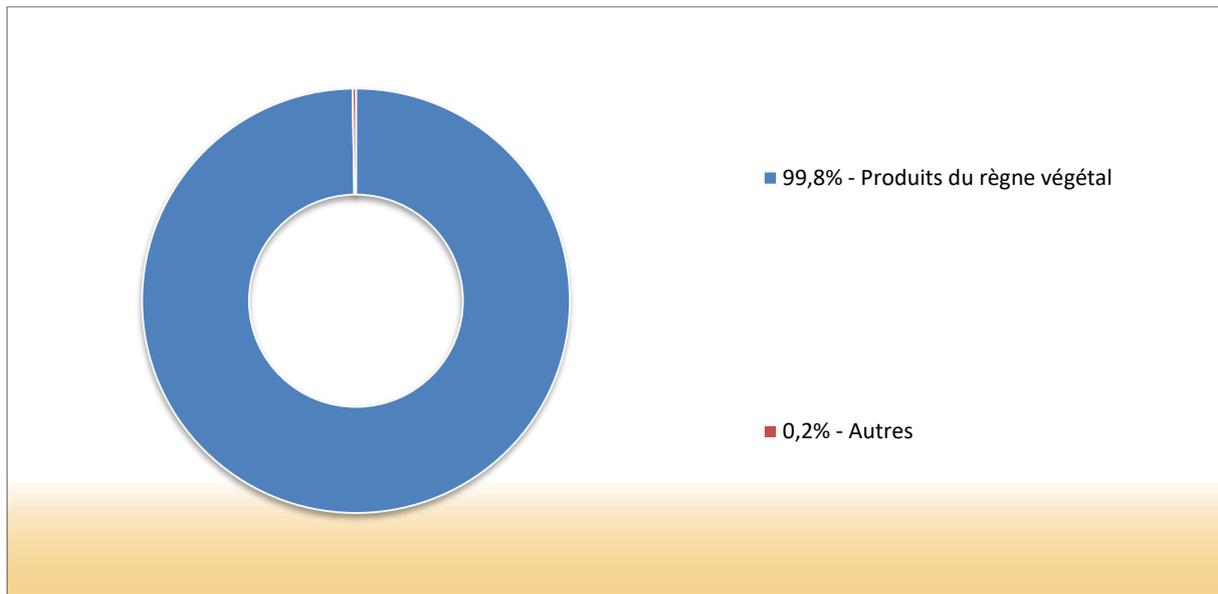


3.1.2 IMPORTATIONS

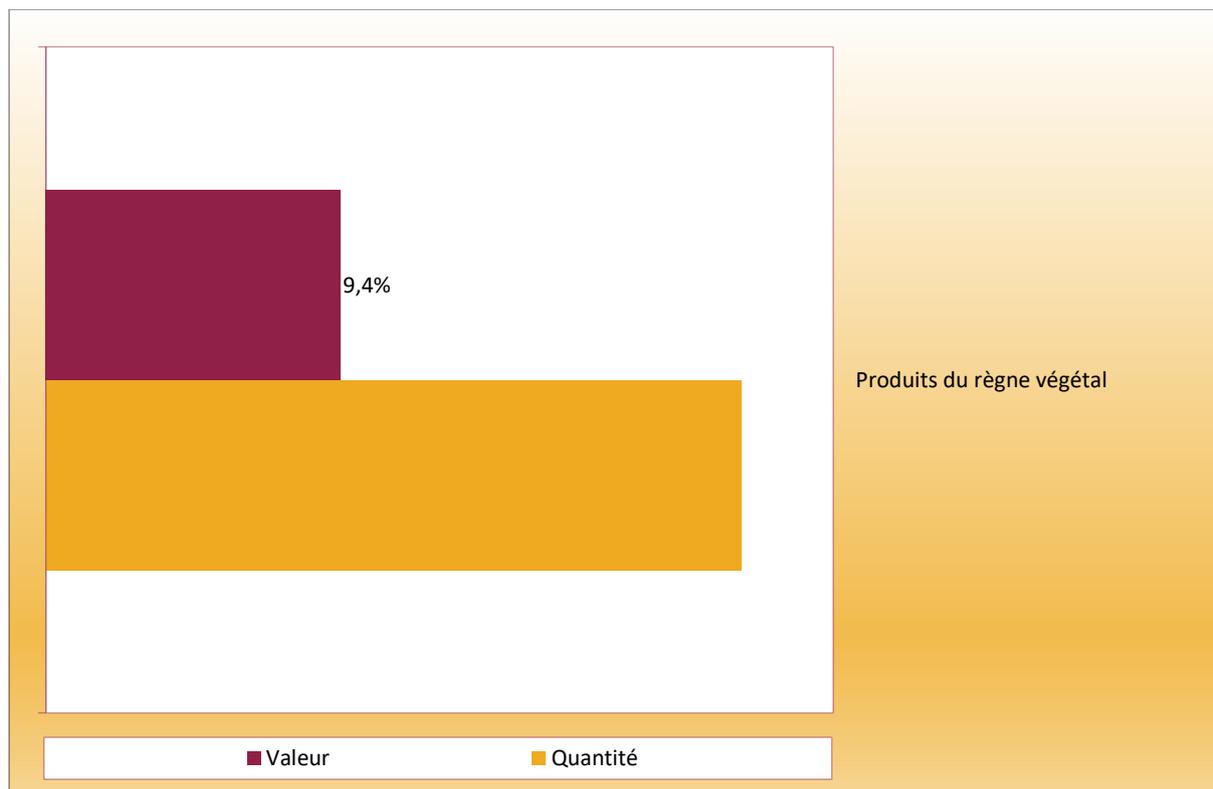
En 2018, les produits les plus importés en provenance du Burundi étaient les **produits du règne végétal**. Ces acquisitions, qui concernaient pour EUR 4,8 millions de « café, non-torréfié, non-décaféiné », ont représenté

99,8% du total importé en Belgique depuis le Burundi, soit la somme de EUR 5,0 millions. Ces acquisitions ont progressé en valeur (EUR +0,4 million) en 2018.

GRAPHIQUE 4 : LES IMPORTATIONS BELGES (EN %) EN PROVENANCE DU BURUNDI, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2018



GRAPHIQUE 5 : VARIATION DES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DU BURUNDI CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2017/2018



3.1.3 ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES BIENS À L'ISSUE DES 6 PREMIERS MOIS DE 2019

EXPORTATIONS

Les **exportations** belges à destination du Burundi se sont chiffrées au terme des 6 premiers mois de 2019 à EUR 16,5 millions, soit un progrès de 11,5% en comparaison avec 2018 (même période).

Au terme de la période sous revue, la section des **produits chimiques** a pris la première place avec EUR 8,5 millions, soit une part de 51,2%. Les exportations de ce groupe de produits ont progressé de 20,6% en un an.

IMPORTATIONS

Selon les données disponibles pour 2019 (6 premiers mois), les **importations** belges en provenance du Burundi se sont chiffrées à EUR 1,7 million, soit une diminution de 43,0% en comparaison avec 2018 (même période).

La section des **produits du règne végétal** prend la première place avec une part de 99,4%. Les importations de cette section se sont chiffrées à EUR 1,7 million, soit une diminution de 43,2%.

Avec EUR 2,7 millions, les **machines et appareils** ont occupé la deuxième place avec une part de 16,1%. Les exportations de ce groupe de produits ont progressé de 9,8%.

Avec EUR 2,0 millions, les **produits du règne végétal** ont complété le top 3. Ayant augmenté de 3,4%, les ventes de cette section ont représenté une part de 12,2%.

La section des **machines et appareils** a occupé la deuxième place avec une part de 0,5%. Les importations de ce groupe de produits ont atteint EUR 0,0 million, soit un bond de 181,5% comparativement à 2018 (6 premiers mois).

Les **matières textiles** ont complété le top 3 avec une part de 0,0%. Les achats de cette section ont bondi de 215,0% et se sont chiffrés à EUR 0,0 million.

3.2 ÉCHANGES DE SERVICES

En 2018, les **exportations** belges de services à destination du Burundi se sont chiffrées à **EUR 12,4 millions**. Le Burundi s'est classé **123^e client** de la Belgique pour les services. Les ventes belges de services vers le Burundi ont progressé de 8,9% en 2018 par rapport à 2017.

Les **importations** belges de services en provenance du Burundi se sont élevées à

EUR 3,5 millions en 2018, soit un bond de 40,0% par rapport à 2017. Le Burundi a été, en 2018, le **168^e fournisseur** de services de la Belgique.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de services de la Belgique avec le Burundi **de 2016 à 2018**.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE SERVICES DE LA BELGIQUE AVEC LE BURUNDI

En millions d'EUR	2016	2017	2018
Exportations	10,8	11,4	12,4
Importations	3,5	2,5	3,5
Balance commerciale	7,3	8,9	8,9
Exportations : variation en %	-43,3	5,6	8,9
Importations : variation en %	-49,3	-27,3	40,0

La **balance commerciale belge des services entre la Belgique et le Burundi** est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2016, elle affichait un excédent chiffré à EUR 7,3 millions. En 2017, la hausse des exportations, combinée à la baisse des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 8,9 millions.

En 2018, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 8,9 millions.

Au cours de la même période, la balance des marchandises entre la Belgique et le Burundi était en excédent en faveur de notre pays.

3.2.1 EXPORTATIONS

Le **transport**, qui regroupe « tous les services de transport fournis par les résidents d'une économie à ceux d'une autre économie et concernant le transport de passagers, l'acheminement de marchandises ou la location de moyens de transport avec leur équipage », a devancé les autres types de services avec une somme de EUR 8,3 millions et une part de 66,9%. Ce résultat représente une augmentation de 1,6% par rapport à 2017.

Avec une part de 10,3% et un montant de EUR 1,3 million, la **construction**, qui englobe « les services de bâtiment et travaux publics à l'étranger et les services de bâtiment et travaux publics dans l'économie déclarante », s'est attribué la 2^e place. Les ventes de cette section de services ont ainsi bondi de 1.471,6%.

Les **autres services aux entreprises**, regroupant « les commissions sur les transactions de biens et services entre les négociants, courtiers en produits, distributeurs et commissionnaires résidents et des non-résidents », ont occupé la troisième place avec une part de 9,5% des exportations de services vers le Burundi, soit un montant de EUR 1,2 million. Les exportations de cette catégorie de services ont baissé de 16,2% en 2018.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **trafic touristique** (+8,9%) et des **services financiers** (-35,7%).

Le secteur de la **construction** est donc le principal acteur de la hausse globale des exportations de services vers le Burundi (+8,9%).

TABLEAU 5 : LES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DU BURUNDI

En millions d'EUR	2017	2018	2018 Part en %	2017/2018 Var. en %
Transport	8,2	8,3	66,9	1,6
Construction	0,1	1,3	10,3	1.471,6
Autres services aux entreprises	1,4	1,2	9,5	-16,2
Trafic touristique	0,7	0,8	6,1	8,9
Services financiers	0,8	0,5	4,0	-35,7
Services restants	0,3	0,4	3,3	45,6
Total	11,4	12,4	100,0	8,9

3.2.2 IMPORTATIONS

En 2018, trois des cinq sections de services les plus importantes à l'importation ont connu une croissance.

Le **trafic touristique** a devancé les autres types de services avec une somme de EUR 1,3 million et une part de 37,4%. Ce résultat représente une augmentation de 0,2% par rapport à 2017.

Les **autres services aux entreprises** et la **construction** se sont partagé la 2^e et la 3^e place du classement avec des parts respectives de 28,9% et 26,2%. Les importations de la section des **autres services**

aux entreprises ont généré EUR 1,0 million, soit un bond de 61,5%, et celles de la **construction** EUR 0,9 million, soit un bond de 1.197,2%.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **transport** (-49,7%) et des **communications** (-47,1%).

Le secteur de la **construction** a été la cause principale de la hausse globale des importations belges de services depuis le Burundi (+40,0%).

TABLEAU 6 : LES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DU BURUNDI

En millions d'EUR	2017	2018	2018	2017/2018
			Part en %	Var. en %
Trafic touristique	1,3	1,3	37,4	0,2
Autres services aux entreprises	0,6	1,0	28,9	61,5
Construction	0,1	0,9	26,2	1.197,2
Transport	0,4	0,2	5,5	-49,7
Communications	0,1	0,0	1,3	-47,1
Services restants	0,0	0,0	0,7	-23,3
Total	2,5	3,5	99,9	40,0

3.2.3 ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES SERVICES À L'ISSUE DES 6 PREMIERS MOIS DE 2019

EXPORTATIONS

Les **exportations** belges à destination du Burundi se sont chiffrées au terme des 6 premiers mois de 2019 à EUR 5,5 millions, soit une diminution de 17,1% en comparaison avec 2018 (même période).

Au terme de la période sous revue, la section du **transport** a pris la première place avec EUR 4,4 millions, soit une part de 79,3%. Les exportations de ce groupe de produits ont augmenté de 4,6% en un an.

Avec EUR 0,6 million, les **autres services aux entreprises** ont occupé la deuxième place avec une part de 11,7%. Les exportations de ce groupe de produits ont progressé de 15,6%.

Avec EUR 0,2 million, les **communications** ont complété le top 3. Ayant diminué de 11,9%, les ventes de cette section ont représenté une part de 3,8%.

IMPORTATIONS

Selon les données disponibles pour 2019 (6 premiers mois), les **importations** belges en provenance du Burundi se sont chiffrées à EUR 1,0 million, soit une diminution de 46,7% en comparaison avec 2018 (même période).

La section des **autres services aux entreprises** prend la première place avec une part de 64,4%. Les importations de cette section se sont chiffrées à EUR 0,6 million, soit une diminution de 8,1%.

La section du **trafic touristique** a occupé la deuxième place avec une part de 14,5%. Les importations de ce groupe de services se sont chiffrées à EUR 0,1 million, soit un bond de 47,9% comparativement à 2018 (6 premiers mois).

Le **transport** a complété le top 3 avec une part de 12,6%. Les achats de cette section ont augmenté de 33,3% et se sont chiffrés à EUR 0,1 million.

4 QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DU BURUNDI

Principaux indicateurs (2017 - estimations)	
PIB aux prix du marché	USD 3,4 milliards
Taux de croissance du PIB	0,0%
Inflation	16,6%
Exportations de biens (FOB)	USD 119,0 millions
Importations de biens (FOB)	USD 603,8 millions
Balance commerciale	USD -484,8 millions
Population	11,8 millions
Principaux clients : en % du total (2017)	
Rép. Dém. Congo	25,5
Suisse	18,4
Emirats Arabes Unis	14,9
Principaux fournisseurs : en % du total (2017)	
Inde	18,5
Chine	13,0
Kenya	7,9
Principaux produits exportés	
Café	
Thé	
Sucre	
Principaux produits importés	
Biens d'équipements	
Produits pétroliers	
Produits alimentaires	

Source: CIA World Factbook

5 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

5.1 CONCEPTS

Deux concepts peuvent être utilisés pour l'agrégation des statistiques sur le commerce de marchandises : le **concept national** et le **concept communautaire**.

L'Agence pour le Commerce extérieur utilise les données de type concept communautaire, car c'est celui utilisé par Eurostat. Les statistiques ainsi fournies sont comparables aux données des autres pays européens ainsi qu'aux publications de l'Union européenne. La définition de chacun des concepts est donnée ci-dessous :

LE CONCEPT NATIONAL

Dans le but notamment d'assurer la cohérence entre, d'une part, les chiffres du commerce extérieur et, d'autre part, ceux de la balance des paiements et des comptes nationaux, la plupart des statistiques du commerce extérieur sont établies selon le concept national.

Ce concept diffère à plusieurs titres du concept communautaire. L'une des principales différences réside dans le fait que les données selon le concept national ne tiennent pas compte des opérations à l'importation et à l'exportation réalisées par des non-résidents assujettis à la TVA en Belgique et dans lesquelles aucun résident n'intervient. Les opérations suivies de retours de marchandises ne sont pas non plus prises en compte.

LE CONCEPT COMMUNAUTAIRE

Les exportations extracommunautaires et expéditions intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui quittent la Belgique avec une destination définitive, en ce compris celles préalablement mises en libre pratique et ensuite expédiées vers un autre État membre pour mise en consommation. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (exportations temporaires et réexportations) sont aussi prises en compte. Les importations extracommunautaires et arrivées intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui entrent en Belgique pour mise en consommation, ainsi que celles qui sont seulement mises en libre pratique. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (importations temporaires et réimportations), en ce compris les sorties d'entrepôt pour importation (mais non les entrées en entrepôt) sont prises en compte.

5.2 INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice du prix unitaire des marchandises à l'importation et l'exportation pour la Belgique (avec le monde).

Cet indice permet d'analyser l'évolution générale du prix des marchandises. Cela permet donc une mise en perspective de l'évolution globale des importations et des exportations de la Belgique, en identifiant la part qui est due à l'évolution des prix (et donc la part qui est due à l'évolution des quantités).

Il s'interprète comme suit : **en moyenne**, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'exportation en 2010, ce même produit avait une valeur de EUR 109,1 en 2017. De façon similaire, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'importation en 2010, ce même produit avait une valeur à l'importation de EUR 110,1 en 2017.

TABEAU 7 : INDICE DU PRIX UNITAIRE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS BELGES TOTALES (2010=100)

	Exportations	Importations
2000	84,9	81,9
2001	86,4	83,1
2002	86,1	81,7
2003	85,1	80,8
2004	86,3	82,9
2005	90,9	88,6
2006	94,3	92,7
2007	96,6	93,8
2008	100,4	100,4
2009	93,8	92,0
2010	100,0	100,0
2011	106,8	109,1
2012	109,4	112,9
2013	108,8	111,8
2014	107,5	109,8
2015	106,9	108,1
2016	104,0	103,9
2017	109,1	110,1

6 SOURCES

BANQUE MONDIALE — WWW.WORLDBANK.ORG

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE — WWW.BNB.BE

CREDENDO GROUP — WWW.CREDENDOGROUP.COM

CIA WORLD FACTBOOK — WWW.CIA.GOV

DIRECTION GÉNÉRALE COMMERCE, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/TRADE](http://EC.EUROPA.EU/TRADE)

EUROSTAT, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT](http://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT)

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE — WWW.WTO.ORG

7 CONTACTS

SERVICE STATISTIQUES

CHRISTELLE CHARLIER

DIRECTEUR

☎ +32 2 206 35 78

✉ CHRISTELLE.CHARLIER@ABH-ACE.BE

CÉDRIC CLUDTS

ASSISTANT STATISTIQUES

☎ +32 2 206 35 64

✉ CEDRIC.CLUDTS@ABH-ACE.BE

DENNIS GIJSBRECHTS

GESTIONNAIRE STATISTIQUES

☎ +32 2 206 35 73

✉ DENNIS.GIJSBRECHTS@ABH-ACE.BE

Date de publication: Octobre 2019

Éditeur responsable: Fabienne L'Hoost

Auteur: Cédric Cludts

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise, l'Agence pour le Commerce extérieur ne peut être tenue pour responsable d'erreur, d'omission et de déclaration mensongère. Elle ne peut non plus être tenue responsable d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette note, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.



**Agence pour le
Commerce extérieur**

Agence pour le Commerce extérieur
Rue Montoyer, 3 - 1000 Bruxelles • Belgique
+32 2 206 35 11 • www.abh-ace.be